

Comment participer aux travaux du chantier en 2017 ?

Vous souhaitez découvrir Guédelon autrement et apprendre des techniques uniques ?

Guédelon propose des séjours **de 4 à 7 jours**, ouverts à tous. Seuls les mineurs ne peuvent participer aux travaux du chantier à moins d'être âgés d'au minimum 16 ans et d'être accompagnés d'un adulte. Aucune compétence spécifique n'est requise. La bonne volonté, le désir d'apprendre et l'intérêt pour l'aventure que nous menons sont uniquement nécessaires. Toute demande de participation au chantier doit être faite **au moins 4 semaines avant** le début du séjour.

Les spécificités de Guédelon

Guédelon est un chantier permanent, vivant et évolutif sur lequel se côtoient salariés permanents, touristes, scolaires, stagiaires, journalistes, chercheurs, universitaires... Pour que règne une bonne ambiance sur le chantier, il est nécessaire, au même titre que les ouvriers de Guédelon, d'observer quelques règles de vie collective soumises à votre approbation lors de l'inscription par le biais du **contrat moral de Guédelon** (respect, patience, sourire...). Vous devrez également porter et vous constituer la tenue vestimentaire d'ouvrier : pantalon long de couleur neutre et chaussures de sécurité obligatoires (vous recevrez plus de détails sur la tenue vestimentaire ultérieurement).

Guédelon est une entreprise et non une association. Lors de votre participation, votre statut est celui de **stagiaire**. Sur l'ensemble des postes où vous vous trouverez, vous serez en situation d'**initiation** à des techniques de construction ou de production spécifiques, **issues du savoir-faire de Guédelon**. Un forfait de 6 € par jour, couvrant les frais de **formation**, de dossier et d'assurance vous est demandé lors de votre inscription (ce forfait est de 4 € pour les étudiants individuels de moins de 26 ans).

Vivre un séjour à Guédelon, c'est :

- redécouvrir le patrimoine en participant à une expérience de construction monumentale en pierre se référant à des modèles archéologiques définis ;
- partager une aventure unique avec d'autres passionnés ;
- s'immerger dans le quotidien de la vie de chantier en communiquant avec l'équipe de Guédelon ;
- bénéficier de l'expérience des ouvriers pour s'initier aux techniques et savoir-faire de construction du XIII^e siècle.

L'activité sur le chantier est physique, un bon état de santé général est donc indispensable. En cas de doute sur vos aptitudes, n'hésitez pas à demander l'avis de votre médecin. Si vous n'êtes jamais venu sur le chantier, une visite préalable est fortement conseillée.

Le chantier est situé en pleine forêt, à 6 km du premier village (Saint-Sauveur) et à 30 km de la première gare (Cosne-sur-Loire). Il est **indispensable** de disposer sur place d'une **voiture** (le vélo en juillet /août uniquement), car il n'y a pas de transport en commun qui desserve le chantier. Afin de ne pas engager la responsabilité individuelle des ouvriers, ces derniers ne peuvent en aucun cas assurer le transport des personnes.

Une formation à des savoir-faire ancestraux

Le principe d'une première participation est de découvrir durant votre séjour les différentes facettes du chantier. Vous serez donc amené à tourner sur les postes et à découvrir les trois filières principales du chantier : la pierre, le bois, la terre.

Les postes sont affectés chaque jour par notre chef de chantier, Florian Renucci, ou son représentant, selon deux critères : les **besoins du moment** sur le chantier et les aptitudes et souhaits de chacun.

Vous pourrez ainsi être initié aux techniques suivantes **selon la programmation** du chantier :

Maçonnerie traditionnelle : préparation aux gâchées de mortier, construction de murs, pose et réglage de pierres, agencement et levage des matériaux dans la cage à écureuil, ramassage de pierres...

Métiers de la pierre : extraction, taille de pierre, initiation aux techniques de transport de pierres ;

Production de tuiles ou carreaux de pavement en terre : préparation de la glaise, moulage de la tuile...

Métiers du bois : production de tavaillons, initiation à l'équarrissage ;

Métier de la charpente : formation aux techniques d'établissement, taille et assemblage de pièces en chêne ;

Métiers de la couleur : extraction de pigments minéraux (ocre, terre naturelle) ;

Corderie : fabrication de cordes à base de chanvre ou de lin.

Attention : les travaux de forge ne sont accessibles qu'aux personnes ayant déjà une bonne connaissance pratique de ces activités et **capables d'être tout à fait autonomes sur ce poste. Aucune initiation ou formation n'est possible à cet atelier.**

Pour vous tenir informé de l'évolution et de l'actualité du chantier, n'oubliez pas de vous inscrire à notre lettre d'information. Pour cela, inscrivez-vous gratuitement en page d'accueil de notre site Internet www.guedelon.fr

Les séjours s'adressent à trois catégories de participants :

- **Le participant individuel ou « bâtisseur »** : vous souhaitez participer aux travaux à titre personnel durant quelques jours ; devenez alors « bâtisseur ». **La durée d'un séjour est de 4 jours minimum à une semaine maximum** (nous souhaitons pouvoir satisfaire un maximum de demandes). La participation au chantier ne peut excéder 2 séjours par saison. Un forfait de séjour de **6 € par jour** vous est demandé (4 € pour les étudiants individuels de moins de 26 ans). Les frais d'un séjour (forfait séjour, repas) devront être acquittés lors de votre réservation. Afin de préparer au mieux votre séjour, il est impératif de nous réserver ce dernier (suite à l'acceptation de votre demande) **au moins 4 semaines avant votre arrivée**. Vous devrez avoir souscrit une assurance individuelle adaptée (assurance en responsabilité civile + couverture sociale obligatoire). Il est fortement recommandé d'avoir déjà visité Guédelon avant de faire une demande de participation aux travaux.
- **Le stagiaire individuel en formation** : vous êtes en formation sur les métiers du bâtiment (maçonnerie, taille de pierre, charpente.) et pouvez bénéficier d'une **convention de stage** établie par votre établissement. Le stage sous convention peut s'étendre sur plusieurs semaines. Il faut disposer sur place d'une voiture et trouver son propre lieu d'hébergement. Les candidats doivent impérativement faire une pré-visite du site bien en amont du stage pour rencontrer le chef de chantier et/ou son tuteur de stage. C'est à l'issue de cette rencontre que le chef de chantier donnera son accord concernant la demande de stage. **Le stagiaire individuel est dispensé du forfait journalier mais doit s'acquitter d'un forfait unique d'accueil de 10 €** Ce forfait comprend la pré-visite et la fourniture de tous les documents permettant de préparer au mieux le stage. Une attestation de stage sera remise au stagiaire à l'issue de son séjour. Les frais éventuels liés aux repas du midi seront également demandés.
- **Le groupe de stagiaires** : vous êtes responsable (formateur, professeur, éducateur ...) d'un groupe de personnes en formation dans les métiers du bâtiment ou du patrimoine et vous souhaitez faire participer ce dernier aux travaux du chantier. Le groupe avec son encadrement **ne peut excéder 12 personnes**. La durée du séjour est de **4 jours minimum** à une semaine maximum. Les participants doivent être âgés d'au moins 17 ans et doivent porter une **réelle motivation aux métiers du bâti ancien**. **Le forfait d'encadrement est de 6 € par jour travaillé et par personne** (stagiaires et accompagnateurs). Afin de préparer le séjour dans les meilleures conditions, chaque stagiaire devra s'acquitter d'un forfait d'accueil de **10 € par séjour et par personne**. Ce forfait comprend la participation à une visite guidée de Guédelon et la fourniture de documents explicatifs sur le chantier. L'accueil de groupes de stagiaires ne peut se faire pas en juillet et août.

Les horaires

En 2017, le chantier est ouvert du 20 mars au 5 novembre. Les stagiaires et bâtisseurs sont accueillis durant toute cette période. Les **arrivées de nouveaux bâtisseurs se font le lundi ou le jeudi**. Le chantier ouvre à 10h et ferme à 17h30, 18h ou 19h en fonction de la période. Les bâtisseurs travaillent de 9h30 ou 10h (selon la période) à 12h45 puis de 14h à 17h30 ou 18h. Le jour de votre arrivée, nous vous demandons de vous présenter à **9h30 précises** à l'accueil du chantier.

Les repas

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de profiter des déjeuners servis aux ouvriers par la société de restauration collective avec laquelle nous travaillons. Les repas servis sont des repas complets, chauds. Une participation de 6,50 € par repas (prix coûtant) vous sera demandée. Vous pouvez également apporter vos déjeuners et les prendre dans le réfectoire avec l'équipe du chantier (frigidaire et micro-onde sont à votre disposition). Les autres repas (petits-déjeuners et dîners) sont à votre charge et ne peuvent se prendre à Guédelon.

L'hébergement

Il n'y a pas d'hébergement ni de camping possible sur le site de Guédelon mais *La Ferme du château* située à Saint-Fargeau propose plusieurs formules d'hébergement spécifiquement réservées aux bâtisseurs de Guédelon : notamment un joli gîte de groupe à partager (20 €/nuit), camping à la ferme (10 €/nuit), chambres d'hôtes, gîte, cabane... La région offre également de nombreuses autres possibilités d'hébergement que vous trouverez en consultant : www.bourgogne-buissonniere.com

Les camping-cars ne peuvent pas stationner sur le parking de Guédelon en dehors des horaires d'ouverture.

Le camping sauvage est interdit dans la région. **Les participants aux travaux ne peuvent pas venir accompagnés de leur chien, même tenu en laisse sur le chantier.** Les téléphones portables ne passent pas à Guédelon.

Comment s'inscrire pour participer ?

Pour les bâtisseurs individuels : vous devez dans un premier temps compléter et nous retourner par mail de préférence la demande de participation à télécharger sur notre site Internet, rubrique « participer aux travaux » ; et **nous expliquer les raisons qui vous motivent à venir participer à l'aventure de Guédelon** et quelques renseignements pratiques qui nous permettront de mieux vous connaître. Nous reprendrons alors contact avec vous par mail dans les jours qui suivront la réception de votre demande.

Pour les stagiaires bénéficiant d'une convention de stage : vous devez dans un premier temps compléter et nous retourner par mail de préférence, la demande de stage conventionné à télécharger sur notre site Internet, rubrique « participer aux travaux » ; et **nous expliquer les raisons qui vous motivent à venir réaliser votre stage à Guédelon.**

Pour les groupes : vous devez dans un premier temps compléter et nous retourner par mail la demande de participation à télécharger sur notre site Internet, rubrique « participer aux travaux » et nous la retourner par mail. Cette demande est transmise à notre chef de chantier qui contactera par téléphone le responsable du groupe pour un entretien.

Contact : Morgane Reynier participer@guedelon.fr
Guédelon - D 955 - 89 520 Treigny

tél : 03 86 45 66 69
www.guedelon.fr

fax : 03 86 45 66 67

Calendrier d'ouverture de Guédelon en 2017

	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	
1		S	L	J	S	M	V	D	M	1
2		D	M	V	D	M	S	L	J	2
3		L	M	S	L	J	D	M	V	3
4		M	J	D	M	V	L		S	4
5		M	V	L	M	S	M	J	D	5
6		J	S	M	J	D		V		6
7		V	D	M	V	L	J	S		7
8		S	L	J	S	M	V	D		8
9		D	M	V	D	M	S	L		9
10		L	M	S	L	J	D	M		10
11		M	J	D	M	V	L			11
12		M	V	L	M	S	M	J		12
13		J	S	M	J	D		V		13
14		V	D	M	V	L	J	S		14
15		S	L	J	S	M	V	D		15
16		D	M	V	D	M	S	L		16
17		L	M	S	L	J	D	M		17
18		M	J	D	M	V	L			18
19		M	V	L	M	S	M	J		19
20	L	J	S	M	J	D		V		20
21	M	V	D	M	V	L	J	S		21
22		S	L	J	S	M	V	D		22
23	J	D	M	V	D	M	S	L		23
24	V	L	M	S	L	J	D	M		24
25		M	J	D	M	V	L	M		25
26		M	V	L	M	S	M	J		26
27	L	J	S	M	J	D		V		27
28	M	V	D	M	V	L	J	S		28
29		S	L	J	S	M	V	D		29
30	J	D	M	V	D	M	S	L		30
31	V		M		L	J		M		31

ouvert de 10h à 19h
 ouvert de 10h à 18h

ouvert de 10h à 17h30
 fermé